

Conseil de Participation du 30 mai 2016

Présent : Bertrand Dubois, Françoise Mingeot, Audrey Auspert, Séverine Duchêne, Stéphanie, Cécile Richard, Fabienne Jacqmin-Nadin, Françoise Dewaele-De Pryck, Géraldine Maquet, Anne-Laure Berhin, Stany Dorval, Gladys Godefroid.

1. Perspectives au lendemain d'une élection sans candidat pour le comité de l'AP.

Pour information, à la réunion du 24 mai, l'élection d'un nouveau comité de l'AP n'a pu se faire par manque de candidats. Mais à ce jour, un comité est en création, l'élection aura lieu le 27 juin 2016.

Une élection aura lieu aussi pour remplacer les parents du CP qui sont en fin de mandat.

2. Fonctionnement et contenus abordés au Conseil de participation.

Premier tour de table : nous faisons le constat du manque d'aller-retour des informations.

DECISION : Dorénavant, un rapport sera à nouveau rédigé lors de chaque CP. Bertrand y veillera.

Petit rappel pour tout le monde, le CP est un lieu de rencontre entre le PO, les professeurs, la direction et les parents. C'est un lieu d'échange et non de critiques.

Pour débattre de ce point, nous nous sommes basés sur le fonctionnement du CP qui se trouve sur le site de l'école. Nous avons repris point par point les différentes discussions qui doivent avoir lieu au CP :

a. Débattre du projet d'établissement, l'amender ou le compléter et évaluer périodiquement sa mise en œuvre.

Il a été abordé lors des différentes réunions mais pas toujours de façon très claire pour les parents. Par exemple lors des discussions sur « Ne tournons pas autour du pot », lors de la conférence sur l'estime de soi, le conseil d'élève et le code de vie, tant de sujets qui font partie du projet d'établissement.

DECISIONS :

- Il a été décidé que le projet d'établissement sera discuté lors de chaque réunion du CP.

- L'ensemble des discussions constituera notre rapport d'activités. Celui-ci sera validé lors de la dernière réunion de la prochaine année scolaire.

b. Remettre un avis sur le rapport d'activités et de formuler dans ce cadre des propositions pour l'adaptation du projet d'établissement ;

Il n'y a pas de rapport d'activité depuis 11 ans, Bertrand n'a pas l'intention d'en faire car pas beaucoup d'utilité pour beaucoup de travail. Voir point 2 de ce rapport.

- c. Mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année, notamment ceux qui sont liés à des activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'établissement ;**

DECISION : Lors de la première réunion, on mènera une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année et, lors de la dernière réunion, on fera un retour sur ce point.

Les professeurs nous signalent qu'ils sont toujours embêtés de réclamer de l'argent aux parents. On constate que pour cette année écoulée, les frais ont été bien ressentis par tout le monde.

- d. Etudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre élèves pour le paiement des frais ;**

Voir point précédent.

Pour mémoire, il existe déjà des mécanismes de solidarité pour les familles en difficulté financière.

- e. Etudier et proposer les actions de soutien et d'accompagnement à l'attention des élèves.**

Ce point a été laissé en suspend.

3. La communication de l'école en général (soupe, congés pédagogiques, photos des classes de neige, ...).

Les parents ont des regrets par rapport à la communication de l'école.

Le débat tourne autour de l'idée suivante : « Que faut-il dire aux familles ? Faut-il expliquer tout le contexte des choix de l'école ? »

Un consensus se dégage pour qu'une courte explication soit notifiée dans tout courrier annonçant des services, des organisations, ...

4. Le règlement : qui l'a reçu ? Y a-t-il une diffusion auprès des parents ?

Il est collé dans les journaux de classe de tous les enfants.

Il a été décidé qu'il y aurait une prise de connaissance des parents en début d'année.

Celui-ci sera bientôt affiché différemment dans la cour de récréation.

5. Le cours de langue : Néerlandais ? Anglais ? Comment décider ?

Le choix de l'anglais est une décision pédagogique de l'école.

Pour rappel

- Le cours de langue est une approche et un apprivoisement d'une autre langue.
- Le nombre d'heures de langues est lié au nombre d'élèves.

Le Pouvoir organisateur s'occupera de cette question.

6. Les garderies le jour de sortie scolaire (exemple : l'école maternelle s'en va prochainement à Houffalize).

- Pour organiser le départ de 120 enfants, l'école a préféré le parking de chez HUBO plus confortable pour tout le monde (plus de place, facilité de manœuvres).
- Il était prévu que les enfants présents à l'école au matin ou dont les parents n'auraient pas été présents à l'arrivée des bus sur le parking Hubo seraient pris en charge par un membre du personnel pour les conduire à bon port.

7. Apport du CP dans la thématique des réseaux sociaux.

Le point est reporté.

Organisation du CP :

- 4 réunions par an, heure à déterminer 20h ou 15h30 à réfléchir. Les professeurs ont une préférence pour 15h30.
- On garde un fil conducteur pour chaque réunion.
- Rapport à chaque réunion qui sera relu et accepté par les membres du CP avant d'être diffusé sur le site de l'école.
- Possibilité de rajouter une réunion de logistique lors d'organisation de conférence.

**Prochaine réunion le mercredi 16 novembre à 20h
Ordre du jour à prévoir : calendrier et heures des réunions**